

**M. Jacques Olivier (secrétaire parlementaire du ministre du Travail):** Le ministre du Travail a eu des consultations avec les centrales ouvrières et quelques directeurs de certaines compagnies, ce qui constitue une première étape. La conférence de demain matin avec tous les ministres provinciaux du Travail est extrêmement importante et nous permettra de franchir la deuxième étape. Nous voulons essayer d'entrer dans une ère de progression et de consultation entre les syndicats et tous les agents économiques à travers le pays, afin de réduire le nombre de conflits qui existent actuellement entre les syndicats et le patronat.

\* \* \*

● (1440)

[Traduction]

### LES PORTS

LES INSTALLATIONS POUR LE TRANSFERT DU PÉTROLE AU PIPE-LINE DE KITIMAT—LES PERSPECTIVES D'ENTENTE AVEC LA C.-B. AU SUJET DE L'AMÉNAGEMENT

**M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, ma question a trait au projet de pipe-line à Kitimat mais comme cela relève de trois ministres, je poserai ma question au ministre des Transports parce que je crois que c'est lui qui est responsable des installations sous-marines devant servir au transfert du pétrole des superpétroliers au pipe-line. Comme le gouvernement de la Colombie-Britannique a certains pouvoirs en vertu de la constitution surtout en ce qui a trait aux installations qui se situent au-dessus de la ligne des hautes eaux, j'aimerais demander au ministre s'il a eu des discussions avec le gouvernement de la Colombie-Britannique au sujet de cette question et s'il consent à ce que soit construit le pipe-line s'il est approuvé par l'Office national de l'énergie et le cabinet?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, il y a eu des discussions préliminaires avec des hauts fonctionnaires du gouvernement de la Colombie-Britannique, mais il n'est certes pas question à ce moment-ci de donner blanc-seing à qui que ce soit à cet égard. Nous croyons qu'il faudra faire des études beaucoup plus approfondies et une évaluation des propositions mêmes. Ce processus est en cours. Je ne pense pas que personne voudrait porter de jugement avant de posséder tous les renseignements.

**M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Puis-je demander au ministre s'il considère qu'il sera nécessaire d'obtenir l'accord du gouvernement de la Colombie-Britannique avant d'approuver un tel projet ou le gouvernement estime-t-il pouvoir décider sans l'approbation et l'accord du gouvernement provincial de la Colombie-Britannique?

**M. Lang:** Monsieur l'Orateur, j'hésiterais à répondre à une question si manifestement hypothétique parce que je ne saurais envisager toutes les circonstances et le caractère exact de l'expression d'opinion de ce gouvernement. Je puis dire que nous avons établi de très bons rapports de travail avec la Colombie-Britannique et je m'attendrais à ce que les deux gouvernements soient entièrement d'accord sur tout ce qui doit se faire.

### Questions orales

#### L'ENVIRONNEMENT

LE PROJET DE PIPE-LINE DE KITIMAT—DEMANDE D'ENGAGEMENT CONTRE LA MISE EN CHANTIER AVANT LA TENUE D'AUDIENCES PUBLIQUES

**M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre des Pêcheries et l'Environnement concernant l'espoir qu'il a exprimé l'autre jour qu'il y ait des audiences publiques relativement au projet de construction du pipe-line de Kitimat. Puis-je lui demander maintenant de nous dire quand ces audiences auront lieu et dans quelles régions elles seront tenues, et de nous assurer qu'aucune décision finale ne sera prise avant que ces audiences publiques n'aient eu lieu et que tous ceux qui le désirent n'aient eu l'occasion d'exprimer leurs vues?

**L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêcheries et de l'Environnement):** Monsieur l'Orateur, une décision est venue répondre à cette attente. Le cabinet a décidé de tenir des audiences publiques...

**Des voix:** Bravo!

**M. LeBlanc (Westmorland-Kent):** ... sur l'aspect proprement maritime ou de l'aménagement d'un terminal relativement à ce projet. Les audiences que doit tenir l'Office national de l'énergie sont une toute autre question. J'ai dit en Colombie-Britannique la semaine dernière que les audiences auraient lieu dans un certain nombre de localités de cette province. A l'heure actuelle, mes collègues et moi-même sommes en train de déterminer le genre d'audiences et leurs modalités. Nous voulons qu'elles soient menées par des gens très compétents. Compte tenu de la nécessité de réunir des données techniques avant de tenir ces audiences, celles-ci ne pourront avoir lieu que vers la fin d'avril, au mieux. Il est impossible de tenir des audiences publiques avant de réunir toutes les données techniques de même que certaines évaluations afin que le débat puisse être vraiment éclairé.

\* \* \*

#### LES TRANSPORTS

LA CRÉATION ET LE MANDAT DE LA COMMISSION D'ÉTUDE DES PROBLÈMES À TERRE-NEUVE

**M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Puisque la province de Terre-Neuve est sans cesse aux prises avec des problèmes de transport, le ministre a-t-il accepté de créer une commission pour examiner ces problèmes et, si oui, quel en est le mandat et qui en fait partie?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, nous avons confirmé que nous étions prêts à désigner les membres de cette commission et nous cherchons à nous entendre sur certains détails avec le gouvernement de Terre-Neuve. Pour l'instant, nous ne pouvons rien annoncer concernant la composition de cette commission.